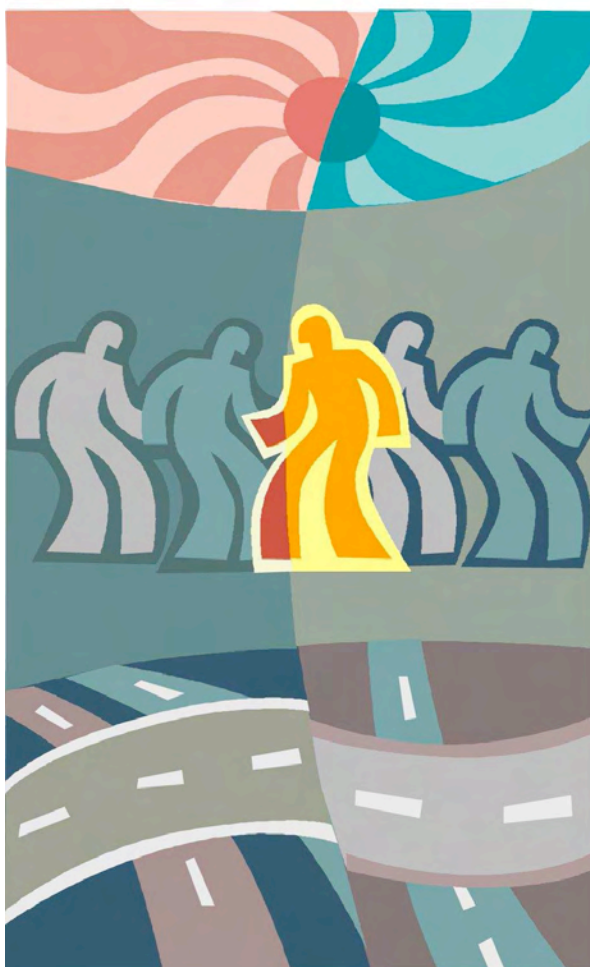


Entente de partenariat visant le déploiement des services en travail de rue au Bas-Saint-Laurent



Rapport d'activités Octobre 2008 à juillet 2009

Adopté par le Comité de gestion, le 10 septembre 2009

Dans ce texte, la forme masculine est utilisée sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.

Table des matières

	<u>Page</u>
MRC de Matane.....	3
Le travail de rue.....	3
Soutien et formations pour les intervenants.....	4
Comités locaux en travail de rue et comités COSMOSS.....	4
Les organismes pivots.....	5
Les services par territoire de MRC.....	6
La problématique de recrutement et de rétention.....	9
Ajout d'un partenaire financier.....	10
Évaluation de l'entente.....	10
Échéancier d'évaluation.....	12
Planification 2009-2010.....	12
Conclusion.....	14
ANNEXE 1	<i>Statistiques globales en travail de rue au Bas-Saint-Laurent</i>
ANNEXE 2	<i>Compilation statistique (Lexique)</i>



Rapport d'activités

Octobre 2008 à juillet 2009

Titre du projet : Entente de partenariat visant le déploiement des services de travail de rue au Bas-Saint-Laurent

Fiduciaire : Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

Rédigé par : Serge Dumont, coordonnateur régional des services en travail de rue

MRC DE MATANE :

La MRC de Matane a amorcé les services en travail de rue en avril 2009. Grâce à l'aide de l'agente de liaison COSMOSS, du comité local de coordination et de la direction de l'organisme pivot, divers bailleurs de fonds locaux ont accepté de financer les frais de fonctionnement nécessaires pour le départ des activités.

Le 4 mars 2009 avait lieu une conférence de presse annonçant le lancement du travail de rue dans cette MRC, en présence de plusieurs représentants du milieu ainsi que des médias matanais. Cette rencontre fut une réussite et démontra une importante motivation et mobilisation de la communauté envers l'intervention jeunesse par l'entremise du travail de rue.

Dès le début avril, des entrevues de sélection ont eu lieu et deux travailleurs de rue ont amorcé leurs interventions. Cette MRC aura l'occasion de participer à cette entente pour une période de 24 mois, soit jusqu'au 31 mars 2011.

LE TRAVAIL DE RUE :

Début octobre, les travailleurs de rue se sont aperçus que les jeunes quittaient les rues et les parcs en raison du froid qui s'installait lentement. Le travail de rue pendant la période hivernale diffère de l'été. Les intervenants sont amenés à trouver diverses stratégies afin de rejoindre les jeunes dans leurs milieux naturels. Il va sans dire que c'est alors l'occasion de s'investir dans des activités de sensibilisation et d'information, de partenariat et de collaboration avec d'autres organismes du milieu. Un réajustement des lieux d'intervention et du type d'approche a dû être effectué afin de rejoindre les personnes visées, maintenant absentes des rues et parcs. Pour ce faire, le coordonnateur régional a poursuivi, lors de ses rencontres de suivi avec les travailleurs de rue, l'orientation de ceux-ci vers diverses stratégies, notamment en *travail de milieu*.

Une baisse de motivation, de la part des travailleurs de rue, s'est fait sentir au cours de ces mois. Heureusement, la période de février et de mars a été beaucoup plus fructueuse. En ce sens, lors du Groupe de Partage et de Soutien (GPS) en février dernier, les travailleurs de rue se montraient plus optimistes quant à la suite des événements. L'arrivée du printemps y était sûrement pour quelque chose. Lors de cette rencontre. (GPS). Nous avons discuté de l'importance de bien préparer la prochaine saison hivernale afin de ne pas se retrouver dans une situation semblable.

Soutien et formations pour les intervenants :

Le coordonnateur régional rencontre l'ensemble des travailleurs de rue de façon bimestrielle afin de superviser l'intervention et le processus d'évaluation, incluant la prise des statistiques.

Les intervenants auront, cette année encore, l'occasion d'utiliser un montant de 300 \$, selon leurs besoins, afin de participer à des formations continues de leurs choix. De plus, dû au roulement de personnel, le coordonnateur a élaboré une formation d'une durée de sept heures en travail de rue afin d'orienter les nouveaux venus dans l'entente. Cette formation est également offerte aux administrateurs des organismes pivots qui en font la demande.

Chaque territoire de MRC a choisi une personne, dans le milieu local, afin d'effectuer un soutien clinique auprès des travailleurs de rue (autre que le coordonnateur régional). Les personnes sollicitées ont été identifiées par les travailleurs de rue. Ces choix ont été validés par leurs Comités Locaux en Travail de Rue (CLTR). Ces rencontres se font sur une base mensuelle. Un document a été préparé et remis à ces ressources cliniques afin de les orienter dans ce soutien spécifique. Nous souhaitons, de cette manière, qu'il y ait un encadrement et un suivi plus rapprochés des intervenants terrain.

En juin 2009, l'ensemble des travailleurs de rue ainsi que le coordonnateur régional, ont eu l'opportunité de participer activement à « *La rencontre internationale en travail de rue* » qui eut lieu à Québec. Cette activité nous a permis de rencontrer des représentants de partout à travers le monde (France, Belgique, Mexique, Suisse, Angleterre, Finlande, Afrique, etc.). Les discussions furent très enrichissantes et les présentations, sous forme d'ateliers, ont contribué à un dialogue concret des réalités vécues. Nous avons été à même de constater que ce type d'intervention s'adapte à tous types de milieu, de structures socioculturelles, socioéconomiques et sociodémographiques. Cependant, les moyens utilisés afin de rejoindre les jeunes diffèrent d'un milieu à l'autre. Les travailleurs de rue nous ont affirmé avoir retiré beaucoup de cette expérience, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel.

Comités locaux en travail de rue et comités COSMOSS :

Une formation pour les comités locaux en travail de rue était prévue pour le début septembre 2008. Malheureusement, par manque d'inscriptions, la rencontre dut être annulée. Le plan de rechange du coordonnateur régional fut de rencontrer chaque comité local en travail de rue (CLTR) individuellement afin de leur offrir une miniformation ou un dîner-causerie concernant l'historique de l'entente, l'implantation du projet, le rôle et l'encadrement des travailleurs de rue ainsi que le mandat et les responsabilités des comités locaux. Ces rencontres furent très bien accueillies puisque les représentants désiraient des éclaircissements concernant leurs rôles et leurs fonctions.

De plus, il leur a été fortement suggéré de mettre sur pied un plan d'action en travail de rue pour leur MRC afin d'orienter leurs actions et d'établir une stratégie efficace. Rappelons que le mandat des CLTR est d'assurer le rayonnement du travail de rue et de faciliter la collaboration avec les instances institutionnelles et communautaires dans leur MRC.

Dans un autre ordre d'idées, le coordonnateur régional a procédé à une tournée des comités locaux de coordination COSMOSS (CLC) de quelques MRC. Ces rencontres ont permis un ajustement du partenariat entre le comité local en travail de rue et le CLC COSMOSS. De plus, l'entente régionale est présentée dans les moindres détails afin que chacun des collaborateurs ait une information juste de son contenu. Lors de ces réunions, le coordonnateur a eu l'occasion de répondre à toutes les questions et de renforcer la communication entre les partenaires du milieu.

Les organismes pivots :

Au mois de mai 2009, le coordonnateur régional a organisé une rencontre de partage entre les organismes pivots en travail de rue. Elle a permis aux administrateurs de discuter de leurs réalités, de faire certains constats communs sur des embûches vécues et de préciser des stratégies afin de relever ces défis. À cette occasion, la firme d'évaluateurs externes était présente afin de recueillir les commentaires et réalités de chacun. L'ensemble des personnes ayant participé a demandé à ce qu'une autre rencontre semblable ait lieu en septembre prochain, puisque l'expérience a été très appréciée.



Les administrateurs des organismes pivots du Bas-Saint-Laurent avec le coordonnateur régional (4 mai 2009)

Les services par territoire de MRC :

Chacune des MRC ont leurs particularités dans les services en travail de rue. En voici un aperçu, sans aucune comparaison entre les huit territoires de MRC.

MRC de Matane : Sur une période de 14 semaines,
773 interventions
51 % des interventions auprès des garçons et 49 % auprès des filles
Sur un total de 1 956 contacts, plus de 797 jeunes différents ont été rejoints.
La majorité était âgée entre 12 et 15 ans (825 contacts) ainsi qu'entre 16 et 20 ans (667 contacts)
La plupart était des étudiants (1 509 contacts)
Lieux d'interventions les plus utilisés: le téléphone cellulaire (209 interventions), les rues et parcs (167 interventions) ainsi que les bars (110 interventions)
Quatre problématiques abordées : Leur réalité relationnelle (282 fois), des sujets reliés à la consommation et à la dépendance aux drogues/alcool/médicaments (251 fois), concernant la réalité du travail (228 fois) et, enfin, leur réalité familiale (153 fois)

MRC de la Matapédia : Sur une période incluse, entre juin 2008 et juillet 2009 :
1897 interventions
71 % des interventions auprès des garçons et seulement 29 % des filles
Sur un total de 2 829 contacts, plus de 989 jeunes différents ont été rejoints
La majorité était âgée entre 16 et 20 ans (1 292 contacts) ainsi qu'entre 12 et 15 ans (729 contacts)
La grande majorité était des étudiants (2 241 contacts)
Lieux d'interventions les plus utilisés : les festivités (505 interventions), les rues et parcs (427 interventions) ainsi que les bars (366 interventions).
Quatre problématiques abordées : La consommation et la dépendance aux drogues/alcool/médicaments (610 fois), la sécurité routière (302 fois), leur réalité scolaire (286 fois), ainsi que leur réalité relationnelle (167 fois)

MRC de La Mitis : Sur une période de 58 semaines,
650 interventions
61 % des interventions auprès des garçons, contre 39 % auprès des filles
Sur un total de 2 146 contacts, plus de 662 jeunes différents ont été rejoints.
La majorité était âgée entre 12/15 ans (1 191 contacts) et 16/20 ans (733 contacts).
La plupart était des étudiants (1 785 contacts)
Lieux d'interventions les plus utilisés : Les rues et les parcs (356 interventions), les organismes du milieu (74 interventions) et les festivités (66 interventions).
Quatre problématiques abordées: Leur réalité relationnelle (383 fois), la consommation et la dépendance aux drogues/alcool/médicaments (275 fois), leur réalité familiale (254 fois) et leur réalité scolaire (230 fois)

MRC de Rimouski-Neigette : Sur une période de 58 semaines,

4 125 interventions

69 % des interventions auprès des garçons et 31 % auprès des filles.

Sur un total de 11 112 contacts, plus de 1 833 jeunes différents ont été rejoints

Le commun des personnes rencontrées était situé dans les tranches d'âges, 16 à 20 ans (5 804 contacts) et 21 à 30 ans (2 829 contacts)

La majorité était des étudiants (6 568 contacts)

Lieux d'interventions les plus utilisés : Les festivités (1 012 fois), les rues et parcs (857 fois), ainsi que les bars (548 fois).

Problématiques abordées : La consommation et la dépendance aux drogues/alcool/médicaments (3 978 fois), leur réalité relationnelle (2 764 fois), la réalité du travail (1 755 fois) ainsi que la criminalité et la délinquance (1 491 fois).

MRC des Basques : Lors des 58 dernières semaines,

2 181 interventions

53 % des interventions auprès des filles et 47 % des garçons

Sur un total de 2 801 contacts, plus de 487 jeunes différents ont été rejoints

La majorité était âgée entre 16 et 20 ans (1 333 contacts) ainsi qu'entre 12 et 15 ans (985 contacts)

La plupart était des étudiants (2 356 contacts)

Lieux d'interventions les plus utilisés : Les rues et parcs (487 fois), les écoles et institutions (390 fois), ainsi que les festivités (241 fois)

Quatre problématiques abordées : La sexualité et les pratiques sexuelles (365 fois), la sécurité routière (358 fois), leur réalité relationnelle (318 fois) et, enfin, leur réalité familiale (282 fois)

MRC du Témiscouata : Du 23 juin 2008 au 31 juillet 2009,

1 905 interventions

56 % des interventions auprès des garçons et 44 % des filles. Sur une compilation de 4 639 contacts, plus de 1 586 personnes différentes ont été rejoints.

La majorité était âgée entre 16 et 20 ans (2 038 contacts) ainsi qu'entre 21 et 30 ans (1 287 contacts)

La grande majorité était des étudiants (2 565 contacts)

Lieux d'interventions les plus utilisés : Les rues et parcs (574 fois), les bars (522 fois) et les festivités de la région (345 fois)

Quatre problématiques abordées : La consommation et la dépendance aux drogues/alcool/médicaments (1 182 fois), la réalité relationnelle des jeunes (689 fois), la réalité du travail (438 fois) et leur réalité familiale (399 fois)

MRC de Rivière-du-Loup : Sur une période de 58 semaines,

2 534 interventions

57 % des interventions auprès des garçons, contre 43 % auprès des filles

Sur un total de 6 196 contacts, plus de 1 349 jeunes différents ont été rejoints

Le commun des personnes rencontrées était situé dans les tranches d'âges, 16 à 20 ans (3 015 contacts) et 12 à 15 ans (1 814 contacts)

Encore une fois, les étudiants représentent la généralité des interventions (4 391 contacts)

Lieux d'interventions les plus utilisés : Les rues et les parcs (903 fois), les festivités (903 fois) et les écoles (288 fois)

Quatre problématiques abordées : Les réalités relationnelles vécues (1 596 fois), la réalité du travail (1 339 fois), la consommation et la dépendance aux drogues/alcool/médicaments (1 050 fois) ainsi que la santé physique des jeunes (947 fois)

MRC du Kamouraska : En 53 semaines,

1 342 interventions.

56 % des interventions auprès des garçons, comparativement à 44 % auprès des filles.

Sur un total de 2 013 contacts effectués, plus de 728 jeunes différents ont été rejoints.

Le commun des personnes rencontrées était situé dans les tranches d'âges, 16 à 20 ans (849 contacts) et 21 à 30 ans (549 contacts).

La majorité était des étudiants (1 089 contacts)

Lieux d'interventions les plus utilisés: Les organismes du milieu (245 fois), la résidence des personnes rejoints (183 fois) ainsi que les rues et parcs (174 fois)

Quatre problématiques abordées : Leur réalité relationnelle (374 fois), la consommation et la dépendance aux drogues/alcool/médicaments (337 fois), leur vécu familial (289 fois) et, enfin, la réalité du travail dans leur MRC (258 fois)



Quelques-uns des travailleurs de rue au Bas-Saint-Laurent (6 mai 2009)

La problématique de recrutement et de rétention :

Depuis le début de l'entente, outre la MRC Rimouski-Neigette, toutes les MRC ont fait face à une ou plusieurs réouvertures de poste.

Entre la période d'octobre à décembre 2008, il y a eu quatre départs de travailleurs de rue. Cette situation est malheureuse puisque, lorsqu'un intervenant quitte ses fonctions, il y a des répercussions tant sur l'équipe de travail, l'avancement de l'intervention, mais surtout sur les jeunes qui doivent se réhabituer à un nouveau travailleur de rue.

Dès le début de janvier 2009, les organismes pivots ayant un poste à combler ont procédé à une série d'entrevues. Ils ont ainsi réussi à trouver trois intervenants sur quatre.

Durant le mois de mai, deux nouveaux travailleurs de rue ont été embauchés. L'un au Témiscouata (le poste était à combler depuis décembre 2008) et l'autre dans la MRC de Rivière-du-Loup puisque l'une des travailleuses de rue en place désirait réorienter sa carrière.

Il est important d'expliquer que le travail de rue est une approche spécifique, comportant de nombreuses zones grises et surtout nécessitant une disponibilité hors du commun de la part des intervenants. Il est de plus en plus évident que les conditions de travail (de nuit et de fin de semaine) à des heures très différentes de la plupart des emplois communs rebutent certaines personnes qui auraient les aptitudes pour mener à bien ce travail. Aussi, certains travailleurs de rue débutant en ce domaine sont confrontés à la dure réalité de leur fonction et des implications que cela peut apporter tant du point de vue personnel que familial.

Il nous paraît de plus en plus évident qu'il est ardu de pourvoir à ces postes et de dénicher de bons candidats. D'une part, parce que le travail de rue est encore méconnu des jeunes intervenants sortant du Cégep ou de l'Université. Ensuite, parce que même si un intervenant est efficace dans son domaine, ce type de travail est relié à un mode d'intervention très particulier. Nous avons fait le constat, ainsi que les organismes pivots, que ceux qui aspirent à devenir et qui demeurent travailleur de rue sont des passionnés de cette approche préventive.

Enfin, les MRC de Rivière-du-Loup, du Témiscouata et du Kamouraska se sont dotées d'animateurs de rue pour la période estivale (emplois étudiants). Ces animateurs ont sensiblement la même approche que les travailleurs de rue, à la différence près qu'ils sont moins confrontés aux milieux difficiles et aux jeunes marginaux. Ils ont été amenés à rencontrer plusieurs jeunes sur un territoire prédéfini (une ville) et faire des activités de prévention et de sensibilisation auprès d'eux. Soulignons que la plupart de ceux-ci ont été accompagnés par un travailleur de rue (permanent) évitant ainsi qu'ils ne se trouvent seuls dans des situations lourdes. Cette démarche fut très pertinente puisque le moment des vacances d'été est une période très achalandée sur le plan de l'intervention.

AJOUT D'UN PARTENAIRE FINANCIER :

À la fin de l'année 2008, le Centre National de Prévention de la Criminalité s'est associé aux partenaires financiers de l'entente. En ce sens, cette instance fédérale injectera un montant de 375 037 \$. Cet ajout permettra le prolongement de l'entente jusqu'au 30 septembre 2010 dans les 7 MRC ayant démarré au printemps 2008.

À la suite d'une demande émanant du territoire du Témiscouata, le comité de gestion a accepté de rediriger un montant non utilisé afin de couvrir certains frais relatifs au fonctionnement (frais de transport) reliés aux travailleurs de rue ainsi qu'au coordonnateur régional. De plus, s'il advenait qu'il y ait des montants résiduels dans certaines MRC, les partenaires financiers ont consenti à un prolongement des services jusqu'au 31 mars 2011.

ÉVALUATION DE L'ENTENTE :

Dans le contexte de l'évaluation de l'entente, quatre dimensions seront analysées, soit :

- **L'évaluation de l'implantation**
- **L'évaluation du fonctionnement**
- **L'évaluation de l'atteinte de nos objectifs de résultats**
- **L'évaluation des effets du programme sur les personnes rejointes**

Dans cet ordre d'idées, dix groupes focus ont été effectués auprès des CLTR, des CLC (comité local COSMOSS) et des travailleurs de rue des 8 MRC du Bas-Saint-Laurent. Ces rencontres ont permis de recueillir les commentaires et perceptions des acteurs du milieu et aussi d'approfondir les réponses aux nombreux questionnaires distribués. Certains membres de comités ont également été rencontrés individuellement afin de recueillir l'information nécessaire. Pour les membres des comités qui n'ont pu être rencontrés en personne, leurs réponses aux questionnaires ont été intégrées à l'évaluation.

Dans l'ensemble, les évaluateurs externes considèrent avoir eu une bonne participation des membres des comités et ainsi que des autres personnes sollicitées au cours des derniers mois.

De janvier 2009 jusqu'à la fin février, les évaluateurs ont entamé un dernier effort pour recueillir les données concernant la phase d'implantation du projet.

Le 24 février dernier, le comité d'évaluation participative s'est rencontré pour faire le point sur les activités effectuées depuis décembre 2008 et prendre connaissance des premières statistiques. Faisant suite à cette rencontre, les évaluateurs et le coordonnateur régional ont fait les ajustements nécessaires.

Depuis cette rencontre du comité, les évaluateurs ont entrepris la rédaction du rapport final pour l'évaluation des deux premières dimensions, soit l'implantation et le fonctionnement.

Tout au long du processus, les évaluateurs externes peuvent compter sur l'aide du coordonnateur régional pour les soutenir lorsque des rappels ou des suivis doivent être faits. En plus, ce dernier les rencontre, minimalement, une fois par mois afin de discuter des problèmes rencontrés et ainsi y apporter les ajustements nécessaires dans l'immédiat.

Le 4 mai 2009, une rencontre eut lieu auprès des administrations des organismes pivots afin de leur permettre de discuter de leurs réalités respectives. Les évaluateurs externes ont profité de cette occasion pour recueillir leurs opinions sur divers sujets reliés à l'entente régionale en travail de rue. Également, au début mai, s'est tenue une rencontre de consultation auprès de l'ensemble des travailleurs de rue pour évaluer les deux dernières dimensions, soit celles des résultats et des effets.

De plus, le 26 mai, le comité d'évaluation participative s'est réuni pour valider la structure du document « Rapport final » suite à la rédaction de l'évaluation de la première dimension, soit l'implantation. Il a été question également de l'apport individuel des membres du comité, selon leur expertise, afin d'aider les évaluateurs externes dans la rédaction du document.

Un dernier groupe focus a été réalisé, le 19 août dernier, avec les travailleurs de rue. Les évaluateurs ont alors recueilli leurs commentaires au sujet du partenariat et des références qui ont été effectuées par, ou auprès des services offerts dans leur région. De plus, le 1^{er} septembre, nous avons consulté à nouveau les responsables des organismes pivots afin de recueillir leurs commentaires concernant les deux dernières dimensions du devis d'évaluation, soit les résultats et les effets. La prochaine rencontre du comité d'évaluation à l'automne permettra une rétroaction sur la première version du rapport.

Des entretiens auprès de jeunes (rejoints par les travailleurs de rue) auront eu lieu dans certaines MRC afin de mesurer les effets du programme auprès des utilisateurs. Cette démarche comporte son lot de difficultés, tant sur le plan de la recherche d'utilisateurs que sur le plan logistique. Nous devons tenir compte de l'éthique dans cette démarche, mais aussi des biais résultants de cette procédure. Les évaluateurs et le coordonnateur ont mis à profit l'expertise des travailleurs de rue afin de mener à bien cette partie de l'évaluation. Également, des partenaires de la communauté (CSSS, SQ, MRC, etc.) de chacune des MRC seront consultés, d'ici le 15 septembre, afin de partager leurs perceptions concernant l'impact du travail de rue dans leur milieu.

Échéancier d'évaluation :

Mi-septembre 2009	<ul style="list-style-type: none">• La cueillette de données des dimensions 2, 3 et 4 est terminée. (fin de la cueillette)
Fin octobre 2009	<ul style="list-style-type: none">• Un brouillon du rapport est présenté au comité d'évaluation <u>par courriel</u> afin de prendre connaissance des résultats et d'y inscrire leurs commentaires.
Mi-novembre 2009	<ul style="list-style-type: none">• Rencontre du comité d'évaluation afin de faire des ajouts, corrections et de discuter de la bonification du rapport.
Mi-novembre à mi-décembre 2009	<ul style="list-style-type: none">• Le coordonnateur rencontre les organismes pivots et les Tr afin de bonifier l'interprétation des résultats de leur MRC.
Début janvier 2010	<ul style="list-style-type: none">• Finalisation de la rédaction du rapport par GRH.
Février 2010	<ul style="list-style-type: none">• Dépôt du rapport final au comité d'évaluation pour validation et élaboration d'une stratégie de diffusion.
Mars 2010	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du rapport d'évaluation au Comité de gestion pour adoption et discussion sur les modalités de diffusion.• Diffusion du rapport d'évaluation participative aux acteurs concernés.

PLANIFICATION 2009-2010:

Défis à relever... dans les prochains mois :

1. Maintenir un suivi et un soutien clinique adéquat aux travailleurs de rue;
2. Faire connaître le modèle de l'entente en expérimentation aux partenaires concernés;
3. Assurer une bonne communication entre les différents acteurs;
4. Effectuer les ajustements nécessaires à la lumière de l'évaluation participative en cours;
5. Maintenir la mobilisation des instances locales et régionales;
6. Diffuser et présenter le rapport d'évaluation participative aux partenaires concernés.

Septembre 2009	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre régionale des organismes pivots; - Présentation de l'entente au Centre jeunesse de Rimouski; - Rencontre de suivi avec la firme GRH (évaluateurs externes); - Suivi auprès des travailleurs de rue; - Rencontre du comité de gestion; - Présentation de l'entente au Regroupement des Maisons des jeunes; ...
Octobre 2009	<ul style="list-style-type: none"> - Addenda aux protocoles d'entente des organismes pivots; - Nouveau protocole d'entente pour la MRC de La Mitis et Les Basques; - Rencontre de suivi avec la firme GRH (évaluateurs externes); - Suivi auprès des travailleurs de rue; - Rédaction d'un rapport trimestriel pour le CNPC; - Présentation de l'entente auprès de représentants des centres locaux d'emploi; ...
Novembre 2009	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre de suivi avec la firme GRH (évaluateurs externes); - Suivi auprès des travailleurs de rue; - Présentation de l'entente à la Commission jeunesse; - Rencontre du comité d'évaluation; - Rencontre les organismes pivots et les Tr afin de bonifier l'interprétation des résultats de leur MRC; ...
Décembre 2009	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre de suivi avec la firme GRH (évaluateurs externes); - Suivi auprès des travailleurs de rue; - Groupe de partage et de soutien pour les travailleurs de rue; - Rencontre avec les organismes pivots et les Tr afin de bonifier l'interprétation des résultats de leur MRC; ...
Janvier 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre de suivi avec la firme GRH (évaluateurs externes); - Suivi auprès des travailleurs de rue; - Rédaction d'un rapport trimestriel pour le CNPC; ...
Février 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi auprès des travailleurs de rue; - Rencontre de suivi avec la firme GRH (évaluateurs externes); ...
Mars 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi auprès des travailleurs de rue; - Rencontre du comité de gestion pour adoption du rapport et modalité de diffusion; - Diffusion du rapport d'évaluation participative aux acteurs concernés; - Présentation du rapport d'évaluation participative auprès des partenaires; ...

CONCLUSION

Le travail de rue est avant tout une approche non directive reliée à la capacité d'*empowerment* par laquelle les personnes acquièrent le sentiment d'avoir un contrôle sur leurs vies et sur les événements qui se produisent. Les travailleurs de rue doivent donc être présents dans la réalité des individus afin de pouvoir les informer, les conscientiser et les éduquer. Ces diverses étapes amènent lentement la personne rencontrée vers une responsabilisation et donc une amélioration de ses conditions de vie par sa propre prise en charge.

Le travail de rue est à la fois un type d'approche, un moyen d'action et un modèle d'intervention adapté au milieu de vie des jeunes. Les intervenants doivent alors établir une relation d'Être et d'aide basée sur l'égalité, la confiance et le volontariat. En ce sens, les travailleurs de rue doivent respecter le rythme de la personne rejointe. Cela implique que les mécanismes d'*empowerment* peuvent être plus longs pour certains ou même prendre des années. Malgré tout, la relation significative établie entre le travailleur de rue et le jeune aura un impact tangible sur la vie de celui-ci en lui offrant un allié qui croit en son potentiel.

Puisqu'on ne peut, en fin de compte, empêcher un jeune ou moins jeune d'avoir des comportements à risques... La réduction des méfaits devient la seule stratégie, dans un contexte où il est préférable de réduire les impacts des comportements par le renforcement de pratiques sécuritaires ou l'auto conscientisation de l'individu.

L'une des limites majeures du travail de rue se trouve reliée aux attentes de la communauté, des partenaires et parfois même des autres intervenants du milieu. La méconnaissance de la pratique et de la réalité des jeunes peut amener certaines personnes à avoir des attentes idéalistes envers les capacités et les réelles fonctions des travailleurs de rue. Les travailleurs de rue ne sont que des humains accompagnant d'autres humains, dans leur quotidien et parfois dans leurs souffrances.

L'efficacité du travail de rue repose sur la continuité et la persévérance des actions qui sont accomplies auprès des personnes en difficultés. Il est souvent nécessaire de répéter le même type d'intervention auprès des mêmes individus afin de faire évoluer lentement leurs valeurs, croyances et habitudes de vie... puisque ceux-ci possèdent parfois une grande résistance au changement. En ce sens, il est important de favoriser l'établissement d'une stabilité au niveau des travailleurs de rue (roulement du personnel) afin d'assurer la continuité de service.

De plus, le travail de rue a cette capacité de tisser des liens entre les personnes vivant une exclusion sociale et les services offerts dans la communauté, tout en démystifiant le rôle des intervenants sociaux. Pour ce faire, les travailleurs de rue priorisent l'accompagnement des individus vers une ressource personnalisée.

Enfin, l'un des éléments importants du soutien nécessaire auprès des travailleurs de rue est la supervision clinique. Supervision pouvant être offerte, à la fois par l'administration de l'organisme pivot, par le coordonnateur régional, par un intervenant en soutien clinique local, mais aussi par l'aide entre pairs. Les rencontres d'équipe ou de groupe offrent aussi l'opportunité d'échanger sur les aspects pratiques et éthiques de l'intervention, les difficultés rencontrées, les stratégies à utiliser et les phénomènes sociaux émergeant au sein des MRC.

Statistiques globales en travail de rue du Bas-Saint-Laurent du 23 juin 2008 au 31 juillet 2009

INTERVENTION

Nombre d'interventions	15407
------------------------	-------

SEXE

Nombre de Filles	13224	39,2%
Nombre de Garçons	20468	60,8%
TOTAL	33692	100%

ÂGE

Moins de 12 ans	670	2,0%
De 12 à 15 ans	8526	25,3%
De 16 à 20 ans	15731	46,7%
De 21 à 30 ans	6637	19,7%
Plus de 30 ans	2128	6,3%
		100%

OCCUPATION

Étudiant	22504	66,8%
Travailleur	6940	20,6%
Programmes sociaux	2564	7,6%
Inconnu ?	1684	5,0%
		100%

ÉTAT DU CONTACT

Premier contact	8431	25,0%
Apprivoisement	5839	17,3%
Ponctuel	9095	27,0%
Régulier	10327	30,7%
		100%

MOMENT RENCONTRE

8h à 16h	3152	20,5%
16h à minuit	10206	66,2%
minuit à 8h	2049	13,3%
		100%

LIEUX D'INTERVENTION

Rues, parcs	3945	25,6%
Festivités	2745	17,8%
Bars, rave	1931	12,5%
Resto, cafés	851	5,5%
Commerces, lieux loisir	1183	7,7%
Écoles, institutions	1098	7,1%
Organismes	1283	8,3%
Appartements	802	5,2%
Dépanneur	299	1,9%
Téléphone/cellulaire	911	5,9%
Bureau	126	0,8%
Autres lieux	233	1,5%
		100%

TYPE D'INTERVENTION

Écoute, soutien, échange	12487	55,9%
Information, sensibilisation	7630	34,2%
Références, orientation	972	4,4%
Accompagnement	400	1,8%
Intervention de crise	359	1,6%
Médiation	330	1,5%
Premiers soins	159	0,7%
		100%

PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

100%

• Psychosociale

Réalité familiale	3611	5,6%
Réalité relationnelle	6573	10,2%
Santé mentale	1511	2,3%
Santé physique	2328	3,6%
Logement, hébergement	1478	2,3%
Fugue	145	0,2%
Itinérance	214	0,3%
Sexualité	1843	2,9%
Orientation sexuelle	523	0,8%
Prostitution	167	0,3%
Pratiques sexuelles non sécuritaire	464	0,7%
Pratiques d'injections non sécuritaire	53	0,1%
ITS/VIH-sida	330	0,5%
Consommation alcool/drogue/médicament	6200	9,6%
UDI (drogue injectable)	88	0,1%
Dépendance alcool/drogue/médicament	1582	2,5%
Gambling	362	0,6%
Violence/abus	2075	3,2%
Grossesse	322	0,5%
Pensées/tentative suicide	466	0,7%
Deuil/questionnement	572	0,9%
		48,0%

• Psychojudiciaire

Droits/responsabilités	2497	3,9%
Criminalité/délinquance	2283	3,5%
Sécurité routière	1891	2,9%
Procédures judiciaires	844	1,3%
		11,7%

• Socioéducatif

Réalité scolaire	3508	5,5%
Décrochage	698	1,1%
Intégration scolaire	736	1,1%
		7,7%

• Socioéconomique

Réalité travail	4541	7,1%
Endettement/finances	1285	2,0%
Pauvreté	648	1,0%
Intégration sociale	1284	2,0%
Besoins primaires	677	1,1%
		13,1%

• Socioculturel

Loisirs/divertissements	7747	12,0%
Projets/occupation	4815	7,5%
		19,5%

DISTRIBUTION DE MATÉRIEL

Condoms	951
Seringues	0
Documents/dépliants	317
Cartes ressources	325
Cartes d'identification	3061
Autre	624

TOTAL: 5278

Compilation statistique (Lexique)

Statistique globale en travail de rue :

INTERVENTION : Chaque rencontre individuelle ou de groupe compte pour une intervention. Lorsque l'intervention est effectuée auprès d'un grand nombre d'individus; chaque sous-groupe ou personne pris à part compte pour une intervention.

Dans ces segments, le même jeune peut avoir été rencontré plusieurs fois :

SEXE : Nombre de filles et de garçons rencontrés individuellement ou présents dans le groupe;

ÂGE : Le nombre de jeunes inclus dans les diverses classes d'âge;

OCCUPATION : Le nombre de jeunes étudiants, travailleurs, etc.;

ÉTAT DU CONTACT : Premier contact correspond aux nombres de jeunes différents rencontrés pour la première fois. Par contre, le travail de rue existait dans plusieurs MRC avant l'entente, en ce sens, le nombre de 2 915 premiers contacts est un nombre minimal de jeunes différents qui ont pu être abordé par les travailleurs de rue.

Dans les autres éléments (*apprivoisement, ponctuel et régulier*) le même jeune peut avoir été compté plus d'une fois.

Pour la suite des données, les éléments ont été notés qu'une seule fois par intervention et non multipliés par le nombre de jeunes rencontrés :

MOMENT RENCONTRE, LIEUX D'INTERVENTION, TYPE D'INTERVENTION, PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS.

Par contre, il se peut que les travailleurs de rue aient fait plusieurs types d'intervention ou abordé une panoplie de thèmes (*principales préoccupations*) avec un même groupe ou un individu.

DISTRIBUTION DE MATÉRIEL : Ici apparaît le **nombre d'items** que les travailleurs de rue ont distribués... et **non** le nombre de jeunes auxquels ils ont donné du matériel.